



Comité des statuts et règlements

Le mercredi 19 octobre 2022

2:30pm-5pm

De 14 h 30 à 17 h

Réunion par MS Teams

PROCÈS-VERBAL

Présents : C. Lonmo (présidente du Comité), H. Delnick, G. Phillips (président), K. Mansfield, A. Trau, J. Lafontaine, A. Picotte

Membres du personnel : J. George, K. Khouri, S. Cousineau

Absents : J. Ouellette, C. Awada

1. Ouverture de la séance/présentations à tour de rôle

C. Lonmo, la présidente du Comité, déclare la séance ouverte à 14 h 30.

**C. Lonmo lit à voix haute la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement.
K. Khouri est désigné comme personne-ressource anti-harcèlement pour la durée de la séance et les participants doivent lui faire part de leurs préoccupations par courriel.*

2. Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour proposé :

- Déclaration de principes sur le harcèlement
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente du 13 septembre 2022
- Examen de l'ensemble des questions (documents, changements présentés avant l'AGA)
- Politique relative aux absences (règlement 14)
- Statuts et règlements concernant les scrutins
- Point provisoire : Règlement 5
- Point provisoire : Taille du CEN
- Point provisoire : Règlement sur les transferts de fonds aux sections locales
- Tour de table

A. Trau demande de discuter du règlement 5. G. Phillips demande de discuter de la taille du CEN. Examen du règlement sur les transferts de fonds aux sections locales.



A. Picotte propose d'adopter la version modifiée de l'ordre du jour; A. Trau appuie la proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0 **Adoptée**

3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2022

A. Picotte propose d'adopter le procès-verbal du 13 septembre 2022; J. Lafontaine appuie la proposition.

Pour = 4 Contre = 0 Abstention = 3 **Adoptée**

4. Examen de l'ensemble des questions (documents/changements présentés avant l'AGA)

J. George présente la liste des résolutions présentées en vue de l'AGA de 2022 :

- Nouveau règlement 16 adopté par le CEN
- Règlement 3 (3.7)
- Modification à l'exercice financier pour le faire correspondre à l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre)
- Modification du règlement 15 pour corriger les erreurs

Mesure de suivi : Aucune mesure de suivi.

5. Politique relative aux absences (règlement 14)

Un bref exposé des modifications du règlement 14 a été présenté au Comité. Les règlements du CEN et du sous-comité du CEN sont officialisés.

- Les membres qui quittent le Comité ne doivent plus être contactés par l'ACEP.
- Les membres qui sont en congé de longue durée ne devraient pas compter pour ce qui est du quorum.
- Une liste de solutions pour les motifs de congé doit être présentée au CEN.

A. Trau quitte la réunion.

Mesure de suivi : Aucune mesure de suivi.

6. Statuts et règlements concernant les scrutins



C. Lonmo présente le document sur les dispositions concernant les scrutins.

Mesure de suivi : Aucune mesure de suivi.

7. Règlement 5 (point provisoire)

Préparer un plan pour le règlement 5 en vue de la réunion du Comité des statuts et règlements de janvier 2023.

Mesure de suivi : Aucune mesure de suivi.

8. Taille du CEN

Les suggestions suivantes sont présentées par les membres du Comité :

- Il devrait y avoir un nombre maximum de membres du CEN.
- Envisager un deuxième niveau de vote pour les candidats (deuxième niveau de consultation).
- Limiter le nombre de mandats des membres du CEN.

Mesure de suivi : Aucune mesure de suivi.

9. Règlement sur les transferts de fonds aux sections locales

Le point est reporté à la réunion du Comité des statuts et règlements de novembre 2022.

10. Tour de table

Rien à signaler.

C. Lonmo propose de lever la séance.

Mesure de suivi : Aucune mesure de suivi.

La réunion du Comité des statuts et règlements est levée vers 15 h 45 (HAE).



Le procès-verbal ci-dessus est accepté comme une représentation fidèle de la réunion du Comité des statuts et règlements tenue le 19 octobre 2022.

Présidente :

Date :